

LISTE DES COMMUNES POUVANT INSTRUIRE LA DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE

- _ Aire-sur-la-Lys
- _ Ardres
- _ Arras
- _ Auchel
- _ Bapaume
- _ Berck-sur-Mer
- _ Béthune
- _ Boulogne-sur-Mer
- _ Bruay-la-Buissière
- _ Calais
- _ Carvin
- _ Desvres
- _ Etaples
- _ Fauquembergues
- _ Frévent (03 21 03 60 21)
- _ Harnes
- _ Hénin-Beaumont
- _ Hesdin (03 21 86 84 76)
- _ Lens
- _ Lièvin
- _ Marquise
- _ Montreuil-sur-Mer
- _ Noeux-les-Mines
- _ Saint-Laurent-Blangy
- _ Saint-Omer
- _ Saint-Pol-sur-Ternoise (03 21 47 00 10)
- _ Wingles

Tarification du passeport biométrique pour une personne majeure

Demande pour laquelle l'utilisateur fournit des photos papier : 88€

Demande pour laquelle le recueil de la photo est fait par la mairie : 89€

Tarification du passeport biométrique pour une personne mineure

Demande avec photos fournies : 19€ (mineur de moins de 15 ans) et 44€ (entre 15 et majorité)

Demande pour laquelle le recueil de la photo est fait par la mairie : 20€ (mineur de moins de 15 ans) et 45€ (mineur entre 15 et 18 ans).